

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix février deux mille seize, à vingt heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03/02/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Sébastien MOREAU, Xavier NOUHAUD, Michel PARVY.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (pouvoir à Sébastien MOREAU), Roger CLEDAT (pouvoir à Xavier NOUHAUD), Estelle DELMOND (pouvoir à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ (pouvoir à Sylvette CHADELAUD), Alain GONZALES (pouvoir à Josiane ROUCHUT), Alexandre MAZIN (pouvoir à Alain DARBON), Michelle MONDIT (pouvoir à Bernard POUSSIN), Christine RIFFAUD.

Sébastien MOREAU a été élu secrétaire de séance.

2016-011 : PETITE ENFANCE – DISSOLUTION DU SIVU CADICHON - APPROBATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que lors de sa séance du 16 décembre 2015, le comité syndical du SIVU CADICHON a décidé la dissolution du syndicat à compter du 31 décembre 2016. A ce jour, le syndicat n'a pas défini les conditions de répartition de l'actif et du passif ni le devenir du personnel.

Pendant, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du syndicat doivent donner leur accord par délibération expresse.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Accepte la dissolution du Comité syndical du SIVU CADICHON

Fait et délibéré à Saint-Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 11 février 2016

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 23.02.16

Publié ou notifié

Le : 11.02.16

Le Président,



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

PETITE ENFANCE - DISSOLUTION DU SIVU CADICHON - APPROBATION

Date de transmission de l'acte : 23/02/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 23/02/2016

Numéro de l'acte : 2016-011 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20160210-2016-011-DE

Date de décision : 10/02/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.2. Aide sociale